

Published on *Ville de Parmain* (<https://www.ville-parmain.fr>)

[Accueil](#) > Aide aux personnes en difficulté financière

Dans le cadre :

- de perte d'emploi,
- de retard dans le paiement des ASSEDIC, des indemnités journalières de la sécurité sociale,
- de décès,
- de séparation difficile,

il paraît souhaitable d'aider efficacement mais d'une manière ponctuelle les personnes en difficultés.

- Par la participation au paiement d'une quittance EDF-GDF-eau, évitant ainsi les coupures.
- Par la participation aux frais de cantine et de CLAE, par une prise en charge des stage extérieurs organisés par le CLAE pendant les vacances d'été (ces mesures visant à ce que les enfants souffrent le moins possible dans des situations difficiles).
- Par la distribution de bons alimentaires hebdomadaires.
- Par les aides pécuniaires ponctuelles après une étude très approfondie de la situation avec notre assistant social.
- Par le placement de travailleurs familiaux dans des familles éprouvées (maladie de la maman, fatigue après accouchement...).

Voir aussi:

[Centre Communal d'Action Sociale \(CCAS\)](#)

Source URL: <https://www.ville-parmain.fr/article/aide-aux-personnes-en-difficulte-financiere>